

Réf: Dossier N° 010963

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MASHAR IMMOBILIER »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO PLATEAU DOKUI, LOT 526,
ILOT 44AB

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 26/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASHAR IMMOBILIER »

Objet : OBJE

La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et dans tous les pays et les territoires étrangers :

- L'activité de transactions immobilières et commerciales,

- gestion de locations,
- administrations de biens,
- cession et transmission d'entreprises,
- La construction et tous travaux de bâtiments
- L'entretien d'immeuble et espaces verts
- Vente de fournitures de bureau
- Prestations de services divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées

par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO PLATEAU DOKUI, LOT 526, ILOT 44AB

Dirigeant(s) : M RENE SANGARE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02340 du 13/07/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16903/GTCA/RC/2021 du 13/07/2021

